Thérapie Informative Génique Holistique

La seule Thérapie capable de réparer sans substance le Code génétique des cellules malades Recherche de la Carte informative analogique à la souffrance du malade (son ressenti)

D'après le Répertoire de KENT "le plus grand Ouvrage mondial de Matière médicale"

D'après le dossier du Professeur Dominique PADIRAC et ses Chercheurs de haut niveau

D'après les pertinentes observations du Docteur Dominique SENN

Professeur (Autodidacte) Pierre Carlon (rescapé de l'expérimentation)

02, Chemin Bouchère 11300 ROQUETAILLADE Sur Rendez-vous Tel : 04 68 20 56 62

Roquetaillade le 17 février 2012

OBJET : Les secrètes expérimentations biomédicales <u>nazies</u> <u>outrepassant</u> le <u>consentement libre et éclairé</u> du sujet, en <u>violation du Code de Nuremberg</u>.

« Même si le secret devait <u>couvrir une escroquerie</u> ce pouvait être le prix que la société paie pour le maintien d'une règle d'étique indispensable. » (réf : un président de l'Ordre national lors du Quatrième colloque juridique international de Trieste)

Voici mon enquête concernant l'<u>extermination</u> de ma fille Claude CARLON sous la houlette de la Chambre criminelle *(elle l'est)* de la Cour de cassation qui rappelle *(forfaiture)* périodiquement le caractère général et absolu du secret. suite <u>à la secrète expérimentation</u> <u>biomédicale</u> qu'elle a subi à la Clinique des Cèdres *(cyprès ?)* de Cornebarrieu.

Monsieur le Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins 180, Boulevard Haussmann, 75008 PARIS

Monsieur le Président,

Pierre (ancien CARLON élève 1'Ecole soussigné de compagnonnique des Devoirs du Tour de France, appelé classe 61/2 C à la 11^e Demi-brigade Parachutiste de Choc (pépinière du SDECE) pour effectuer un service « Armé » doublé d'un secret Service expérimental biomédical sous couvert de «VACCINATION» procédé de manipulation génétique fabriquer aussi du superman, normalement réservé pour professionnels, illégalement étendu à l'appelé du contingent, dont le règlement n'a vaccinalement pas été respecté, démobilisé avec un prétendu « traumatisme sonore par le tir au fusil » que rien ne corrobore qui dissimulait une toxi-infectiose débutant 33 jours – et non pas « un an »après le 3iem C. C. de vaccin Typhus par une surdité subite passagère pathogénique de la maladie du typhus à la suite –et non pas « lors » d'une séance de tir- aboutissant à une maladie générale appelée Arthrose vertébrale étagée avec hyperostose vertébrale codée au Décret des Camps de représailles - Hei Hitler - n° 81-315 du 6 avril 1981, dont d'après le Pr ARLET dans le livre : « Acquisitions rhumatologiques » l'intérêt clinique est <u>patent</u> (évident), avec <u>répercutions</u> <u>tératogènes</u> (*passage* sur la progéniture par le biais des rétrovirus à ARN vivants, bactériophages, de Leucose aviaire -maîtres d'œuvre de l'expérimentation biomédicale- se trouvant au moins jusqu'en 1980 dans le vaccin franco-américain de Fièvre jaune 17 D Rockefeller inoculé alors que l'Algérie n'est pas dans la zone endémique de

cette maladie, se transformant en ADN sous l'action d'une enzyme appelée « transcriptase inverse », lui permettant de s'intégrer au code génétique, donc aux chromosomes après mutations dans les différents vaccins inoculés), concepteur de la Thérapie Informative Génique Holistique, planétairement seule ayant capacité de réparer sans substance le code génétique des cellules malades, rescapé de l'extermination à PURPAN (où j'ai été amené inanimé empoisonné par du venin d'abeille se trouvant dans une tasse de café acceptée dans un lieu qui n'était pas forcément impartial, vraisemblablement pour recenser les données scientifiques de l'expérimentation, et refusant la dernière exploration fonctionnelle, échappant ainsi, comme tout cobayes à son insu, à mon extermination avec des séquelles), domicilié 02, Chemin Bouichère 11300 Roquetaillade, l'ai l'honneur, par suite à notre récente conversation téléphonique, que j'ai été entendu par la Gendarmerie de Laroque d'Olmes en Ariège, à propos de l'Affaire de ma fille Claude CARLON sur les conséquences du -simulacre- de braquage à main armée - qui curieusement n'a pas été relaté par la Presse -, subi par ma fille Claude à son lieu de travail de la Station service Champauto du Centre Leclerc de Roques/Garonne dont le Procès verbal (36/15) a été établi par la gendarmerie le 31 octobre 1995, et de son extermination avec du Chlorhydrate de morphine, et du Célestène (corticoïde qui faisait partie de son Traitement médical, et que j'ai apporté au service) des urgences en vue d'une désintoxication mais qui a été utilisée pour l'euthanasie ACTIVE normalement interdite) à la clinique « La Soulano » (entre temps devenue hôpital) de Lavelanet en Ariège, alors qu'une fois de plus elle revenait vers la santé grâce à sa CARTE INFORMATIVE que je lui avais trouvée, et dont elle avait bien profité, notamment pour se débarrasser des effets tératogènes.

La médecine profitant du parfait état de santé de ma fille, en a profité pour expérimenter sur elle à son insu, en obtenant le consentement à l'exérèse chirurgicale d'un prétendu astrocytome gémistocytique dans son Corps calleux, avec un mensonge sous peine d'engager son pronostic vital, donc en lui faisant peur.

J'ai su trop tard que cette zone inter cérébrale ne dispose pas de cellules astrocytaires, et puisque cette tumeur ne pouvait pas s'y trouver à l'état naturel avant le geste chirurgical, et qu'elle s'y trouvait après, c'est que Christian ESPAGNO n'a pas procédé à une exérèse mais à une culture dans son corps calleux (crâne)

Je montre depuis 1994 que ces expérimentations ne servent qu'à alimenter le tiroir-caisse au détriment de celui de la Sécurité sociale que la CFE-CGC <u>ne voulait plus</u> co-gérer dans les débuts des années 90.

Nous voici donc dans une logique de GUERRE MICROBIENNE dénoncée par le Docteur Paul CHAVANON, à laquelle chacun réagira à sa manière car on n'est pas obligé de se laisser bouffer.

Pour ceux qui le souhaitent, cette guerre est terminée avec ma Thérapie Génique Holistique, la plus belle beigne assortie de mon double pied de nez adressé au ROUBLARD Etat français dont le Sinistre de la « justice » -bonjour la séparation des pouvoirs- est président du Conseil d'Etat avec le Premier Sinistre.

Vous souhaitant bonne réception des documents joints, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, le Président l'expression de ma profonde consternation car ce qui a été fait sur fille se faisait autre fois sur les condamnés à mort, belle mentalité pour notre pays qui se dit pays des Droits de l'Homme ? Quel toupet!

Je montre depuis 1990 que <u>nous n'avons pas besoin</u> de ces expérimentations biomédicales qui n'alimentent que le tiroir-caisse de la corporation médicale, et qui conduisent au tombeeau.

- arls

Pr. (autodidacte) Pierre Carlon

Concepteur de la seule thérapie capable de réparer sans substance le code génétique des cellules malades.

